



## Extrait de délibération

Identifiant  
2022-01-002

### Comité syndical

### 31 janvier 2022 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt et Un le vingt-deux novembre à 18h, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu inhabituel de ses séances en raison de la crise sanitaire, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

M Claude BEAUCHAMP a été désigné secrétaire de séance.

**Date de la convocation :** 25 janvier 2022  
**Nombre de délégués en exercice :** 31 titulaires / 31 suppléants  
**Présents :** 14 titulaires, 4 suppléants  
**Absents, excusés :** 14 titulaires, 27 suppléants  
**Votants :** 17

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	CHABAUTY Gérard, FOUILLET Olivier	BIRONNEAU Pascal, NOLOT Monique,		
Parthenay-Gâtine	BACLE Jérôme, BOUCHER Hervé-Loïc, BRESCIA Nathalie, CHAUSSONNEAUX Jean-Paul, CHEVALIER Eric, CLEMENT Guillaume, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude,	AYRAULT Bérengère, BERGEON Patrice, CUBAUD Olivier, GILBERT Véronique, PARNAUDEAU Guillaume	BEAUCHAMP Claude, SICAUD Mickaël	
Val de Gâtine	BARANGER Johann, CHAUSSERAY Francine, SAUZE Magalie	ATTOU Yves, BAILLY Christiane, BIRE Ludovic, FRADIN Jacques, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, MICOU Corine, OLIVIER Pascal, RIMBEAU Jean-Pierre, TAVERNEAU Daniëlle	AUDEBERT Claude	DUMOULIN Guillaume (visio)

## Renouvellement de la convention Ingénierie Pays / Maison de l'emploi – Animation et coordination du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

Le pilotage du PLIE est assuré depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 par la Maison de l'Emploi et des Entreprises. Afin de permettre une continuité dans le fonctionnement du dispositif PLIE pour l'année 2022, il est nécessaire de renouveler la convention de mise à disposition de Josélita Javaloyes auprès de la MDEE.

En ce qui concerne les missions assurées par Mme. Javaloyes, elles restent identiques à 2021 et le quota de temps mis à disposition auprès de la MDEE est maintenu à hauteur de 70% d'un ETP.

La convention de mise à disposition a été établit et validée par la commission administrative paritaire du centre de gestion des Deux-Sèvres le 19 novembre 2018.

En parallèle, le mission référence de parcours assurée par Mme Javaloyes à hauteur de 30% d'un ETP continue d'être assurée au sein du Pays de Gâtine.

Compte tenu que les termes de la convention n'ont pas été modifiés et afin d'assurer la continuité du dispositif, il est proposé de renouveler la convention de mise à disposition pour l'année 2022.

**Les membres du Comité syndical décide d'autoriser le Président à signer avec la Maison de l'emploi, le renouvellement de la convention de mise à disposition de Josélita Javaloyes pour exercer les fonctions de Coordinatrice de l'ingénierie de parcours du PLIE pour une période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2022.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD